The background of the entire page is a blue-tinted image of a laboratory setting. A glass pipette is shown in the upper right, with a single drop of liquid hanging from its tip. Below the pipette, a petri dish is visible, containing a grid of small wells, likely for a microarray or similar assay. The overall aesthetic is clean, scientific, and professional.

**Productivité et  
profit : prévisions  
pour le secteur  
français des  
sciences de la vie**

# Introduction

La pandémie de Covid-19 a mis les sciences de la vie au cœur de l'actualité en France. Leur valeur sociétale s'est trouvée renforcée par leur rôle dans la résolution des problèmes de santé rencontrés en France pendant la crise sanitaire, et qui continueront à se poser à l'avenir. Toutefois, si le secteur apporte une contribution significative à l'économie et à la société françaises, il n'est pas exempt de problèmes. Ceux-ci concernent notamment la forte hausse de prix des intrants et la faible productivité par rapport à d'autres pays européens.

Sur le plan politique, le gouvernement français tente de rapatrier la production de médicaments, au nom de la souveraineté industrielle, mais doit faire face à d'importantes contraintes budgétaires pour mener à bien cette tâche. Néanmoins, cette évolution est le signe d'une réorientation probable, quoique progressive, vers un soutien accru à la production, et non plus seulement à la recherche et au développement. La France milite pour de tels changements aussi bien au plan national qu'au niveau européen, où elle soutient une initiative visant à produire au sein de l'UE les « médicaments d'importance critique ».

Comme le gouvernement continuera probablement à limiter les dépenses de santé, ces contraintes budgétaires pourraient réduire la demande de médicaments et de dispositifs médicaux.

## Contribution économique du secteur des sciences de la vie

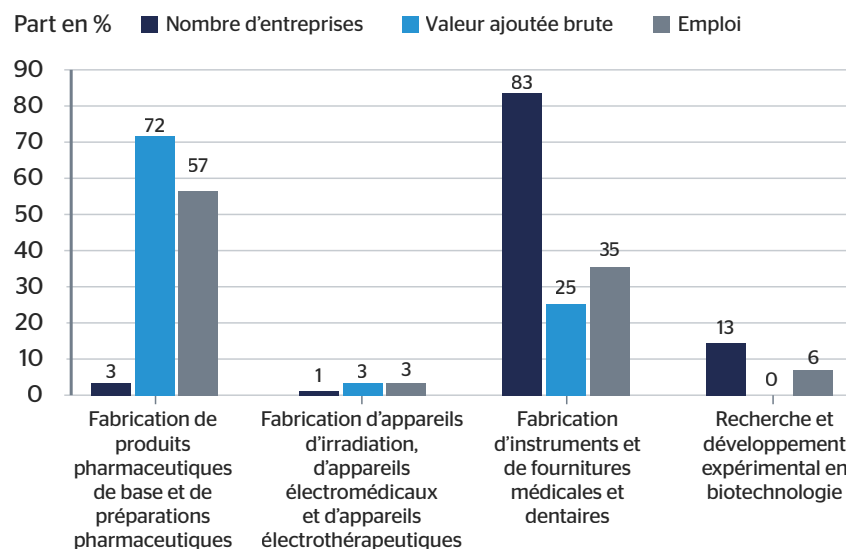
Environ 8 000 entreprises opèrent dans le secteur français des sciences de la vie. Leur contribution s'élève à quelque 18 milliards d'euros, soit 0,8 % du PIB français. Cela équivaut à 11 % du secteur au niveau de l'UE, le secteur français apportant la deuxième contribution européenne derrière seulement le secteur allemand. Les entreprises du secteur des sciences de la vie emploient environ 170 000 personnes, soit 0,6 % de la population qui travaille. Ce qui représente 12 % de la main d'œuvre du secteur dans l'UE.

La majorité (83 %) des entreprises du secteur fabriquent des équipements et instruments médicaux et dentaires, tandis que 13 % d'entre elles se consacrent à la recherche et au développement expérimental dans le domaine de la biotechnologie (Fig. 1). Mais la contribution du secteur au PIB et à l'emploi est dominée par les 3 % d'entreprises qui fabriquent des produits pharmaceutiques. Celles-ci génèrent en effet 72 % de la contribution de la valeur ajoutée brute (VAB) au PIB et 57 % de l'emploi.

Ces chiffres reflètent les différences de taille des entreprises entre les segments du secteur : un quart des fabricants de produits et préparations pharmaceutiques de base sont de grandes entreprises, contre seulement 0,5 % des fabricants d'instruments médicaux et dentaires.<sup>1</sup>

**Les quelque 8 000 entreprises du secteur emploient 170 000 personnes et contribuent au PIB français à hauteur de 18 milliards d'euros**

### Schéma 1 : Part des entreprises, de la valeur ajoutée brute et de l'emploi dans chaque segment de l'industrie des sciences de la vie en France



Source : Eurostat

<sup>1</sup> Définie comme ayant un effectif de 250 personnes ou plus.

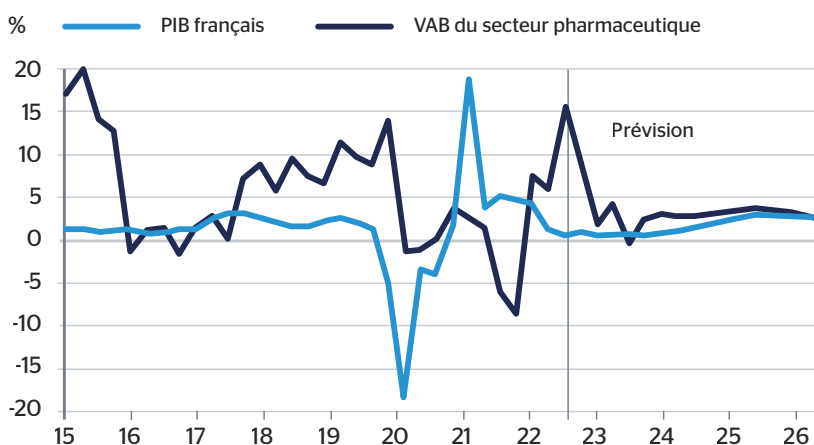


Le secteur n'est pas exempt de défis. Le LEEM (organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France) affirme que les pays voisins progressent plus rapidement que la France.<sup>2</sup> Le différentiel de productivité par rapport à l'Allemagne en est un bon exemple. En Allemagne, la contribution annuelle d'un travailleur des sciences au PIB est près de 5 000 euros plus élevée qu'en France. Si cet écart était comblé, la contribution du secteur au PIB français augmenterait de 4,6 %, soit 825 millions d'euros supplémentaires par an.

### Perspectives de croissance du secteur des sciences de la vie

Pour les prochaines années, nous prévoyons que la contribution du secteur pharmaceutique à la production économique augmentera plus rapidement que le PIB de la France (Schéma 2). Selon nos projections, sa valeur ajoutée brute augmentera de 2,6 % en 2023, soit cinq fois plus vite que le 0,5 % prévu pour le PIB français. C'est également plus de deux fois le taux de croissance prévu pour la contribution de son homologue allemand au PIB en 2023.

#### Schéma 2 : Croissance annuelle de la production pharmaceutique et de l'ensemble de l'économie en termes réels (%)



Source : Oxford Economics



**La valeur ajoutée brute du secteur pharmaceutique devrait augmenter de 2,6% cette année, soit cinq fois plus que le PIB**

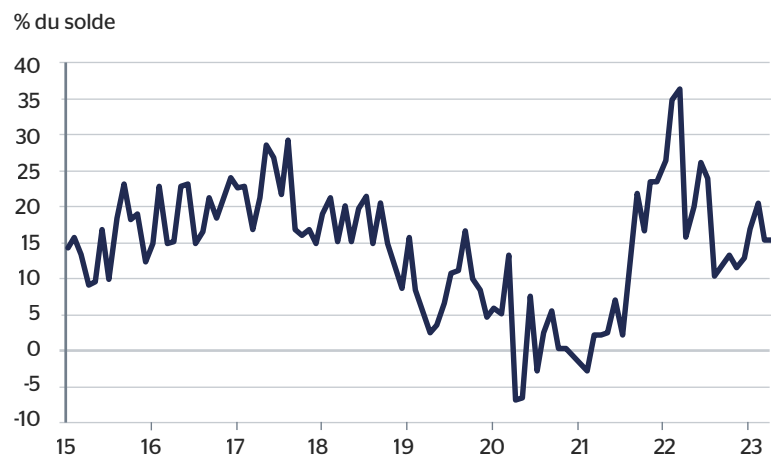
<sup>2</sup> LEEM. 2022. Bilan économique 2021 des entreprises du médicament édition 2022





L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France (Schéma 3) vient conforter cette prévision relativement optimiste. L'une des questions posées aux entreprises fabriquant des préparations pharmaceutiques porte sur le niveau actuel de leur carnet de commandes mensuel. L'enquête suggère qu'en avril 2023, un solde net de +15 % des entreprises pharmaceutiques considéraient leurs carnets de commandes comme adéquats (par opposition à anormalement bas) au cours du mois écoulé. Ce point est important car en général les commandes sont considérées comme un indicateur avancé de l'évolution future de la production.

**Schéma 3 : Perception par les entreprises pharmaceutiques du niveau des carnets de commandes en cours à la fin du mois**



Source : Banque de France



À plus long terme, la surperformance du secteur pharmaceutique par rapport au taux de croissance de l'ensemble de l'économie devrait se poursuivre au cours des deux prochaines années. La VAB des produits pharmaceutiques devrait augmenter de 2,3 % contre 0,8 % pour le PIB français en 2024 et de 2,8 % contre 2,2 % pour le PIB français en 2025.



## Risques futurs à surveiller

- > En mai, le président Emmanuel Macron a déclaré qu'il regrettait la désindustrialisation de la France, laissant entrevoir la possibilité d'un rééquilibrage des mesures d'incitation au cours de son mandat qui s'achèvera en 2027. En d'autres termes, la fabrication de médicaments bénéficiera probablement d'un soutien supplémentaire de la part de l'État. Les sciences de la vie occupent une place importante dans le discours du gouvernement sur la souveraineté économique. Ce choix s'explique en partie par le contrecoup politique subi lors de la pandémie de Covid-19, lorsque la France a eu du mal à se procurer des masques de protection et n'a pas réussi à mettre au point un vaccin. Le regain d'intérêt pour les capacités de production nationales représente un revirement par rapport à la politique menée jusque-là en France, qui encourageait surtout la recherche et le développement.
- > Le discours de Macron sur la souveraineté économique trouve un écho au niveau de l'UE, où la France tente de renforcer la sécurité d'approvisionnement, notamment pour les médicaments. Les informations récurrentes sur les pénuries de paracétamol en France continuent de faire des dégâts sur le plan politique. Dans ce contexte, la révision prochaine de la réglementation pharmaceutique de l'UE inclura probablement des considérations sur les « médicaments d'importance critique » comme les analgésiques et les antibiotiques. Cela augmente donc le risque d'intervention forte sur ce marché.
- > Le remboursement des médicaments par la *Sécurité Sociale* sera de nouveau mis à l'épreuve en raison de la dette publique élevée. La diminution probable des remboursements serait progressive. Après avoir imposé une réforme des retraites impopulaire en mars, le gouvernement risquerait d'être confronté à une impasse. Des changements progressifs restent cependant possibles : le gouvernement a notamment abaissé en mai le remboursement des ambulances non urgentes à 50 %, contre 65 % auparavant. Les prescriptions pourraient également diminuer si le système de soins de santé devenait moins accessible.



## La santé numérique présente une opportunité à saisir

### Que faire pour stimuler la croissance ?

Sous l'effet de la pandémie de Covid-19, le secteur de la santé a adopté plus rapidement les technologies numériques telles que les téléconsultations, les applications et les dispositifs portables. Le gouvernement français a annoncé un financement supplémentaire pour favoriser l'expansion de ces technologies. Il a également profité de sa présidence du Conseil de l'Union européenne pour mettre l'accent sur les initiatives dans le domaine de la santé numérique.<sup>3</sup> Les entreprises du secteur des sciences de la vie devraient tirer parti des nouvelles opportunités offertes par la numérisation qui, par exemple, améliore l'accès aux dossiers médicaux, le suivi des patients à domicile ou encore le recrutement des participants aux essais cliniques. Cette démarche devrait leur permettre de réduire leurs coûts et de mieux résister aux perturbations des transports ou aux futures pandémies. De manière plus ambitieuse, la robotique chirurgicale ou les dispositifs médicaux basés sur l'intelligence artificielle pourraient faire partie des innovations à explorer. Les technologies numériques s'accompagnent de risques, notamment d'exclusion digitale ou de manque de sécurité des données, pour lesquels il conviendra donc de prévoir un budget.

Le salaire moyen dans le secteur français des sciences de la vie est inférieur de 6 % à celui versé en Allemagne. Bien que l'écart ne soit pas très important, les entreprises françaises doivent faire preuve de créativité en matière de recrutement et de fidélisation, afin de s'assurer qu'elles disposent des talents nécessaires. En particulier, à un moment où le taux de chômage (7,1 % au premier trimestre 2023) est à son niveau le plus bas depuis 1982.<sup>4</sup>

En 2023, quatre universités françaises (toutes situées à Paris) ont été classées parmi les 100 meilleures au monde dans le domaine des sciences de la vie.<sup>5</sup> Les entreprises du secteur, en particulier celles du pôle parisien, devraient tirer parti de leur proximité géographique de ces institutions pour stimuler leur R&D et l'innovation technologique. Dans les domaines où les universités françaises sont moins en pointe, les entreprises devraient établir des liens avec leurs homologues en Europe et au-delà afin de rester à l'avant-garde de la recherche et des connaissances. De bonnes relations avec les universités (tant en France qu'à l'étranger) contribuent également au recrutement de nouveaux talents et à la fidélisation du personnel de R&D dont l'enthousiasme et le niveau d'intérêt peuvent augmenter à ces contacts.



<sup>3</sup> [Actions et initiatives en matière de santé numérique dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne au cours du premier semestre](#)

<sup>4</sup> Définition du Bureau international du travail.

<sup>5</sup> [www.timeshighereducation.com](http://www.timeshighereducation.com)



---

Ce rapport a été  
développé pour QBE par  
**Control Risks et  
Oxford Economics**

---

### **QBE European Operations**

QBE Europe SA/NV  
Tour CBX - 1 passerelle des Reflets  
92913 Paris La Défense Cedex, France  
tel +33 (0) 1 80 04 33 00  
**QBEfrance.com**

QBE European Operations est le nom commercial de QBE UK Limited, QBE Underwriting Limited et QBE Europe SA/NV. QBE Europe SA/NV est une société anonyme de droit belge au capital de 1.129.061.500 EUR, immatriculée en Belgique sous le n° TVA BE 0690.537.456, RPM Bruxelles. Son siège social est situé 37, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles - Belgique. La succursale en France de QBE Europe SA/NV est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 842 689 556. Son établissement principal est sis Cœur Défense - Tour A - 110, Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris La Défense Cedex. QBE Europe SA/NV est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France. QBE Europe SA/NV est agréée sous le numéro 3093 et soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Pour toute réclamation : <https://qbeFrance.com/nous-contacter/reclamations/>

